



IFAW

Fonds international pour la protection
des animaux



ÉLECTIONS PARLEMENTAIRES EUROPÉENNES

MANIFESTE 2019

**Il est impossible
d'assurer une
coexistence pacifique
entre les espèces
sans conjuguer les
préoccupations de
développement humain
et de bien-être des
animaux.**

En mai 2019, les citoyens de l'Union européenne (UE) éliront un nouveau Parlement européen. L'UE possède l'une des législations les plus avancées en matière de bien-être des animaux, ceux-ci étant reconnus comme des êtres sensibles par le traité de Lisbonne. Les animaux, domestiques comme sauvages, apportent une contribution notable au développement humain, et leur bien-être favorise celui des humains sous toutes ses formes, matérielles ou non.

Les députés européens représentent les intérêts des citoyens dans le processus décisionnel de l'UE, en relayant notamment les appels à l'amélioration des règles de protection et de bien-être des animaux, et en allouant des fonds appropriés pour renforcer le rôle de l'UE en tant que leader mondial contribuant à un monde meilleur pour les animaux, les humains et la planète tout entière.

Les députés européens doivent garantir l'intégration du bien-être des animaux et la protection de la biodiversité dans la législation de l'UE, la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies au sein d'un 8e Programme d'action pour l'environnement qui se doit d'être fort, une révision de la stratégie européenne sur le bien-être des animaux, et des accords multilatéraux responsables sur le commerce international et l'environnement.

Le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW) est une organisation mondiale à but non lucratif qui protège les animaux et leurs habitats.

Par une approche globale associant la valeur de l'animal en tant qu'individu à la santé de la population et de l'écosystème dans son ensemble, nous élaborons des solutions qui bénéficient aux animaux, aux humains et à la planète entière.

Le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW) appelle les candidats aux élections européennes à reconnaître le rôle crucial des écosystèmes et des animaux, sachant en particulier que les politiques européennes peuvent avoir un impact à une vaste échelle, voire au niveau mondial. Nous pensons donc que les thèmes suivants devraient faire partie des priorités de l'UE :

TRAFIC D'ESPÈCES SAUVAGES

La criminalité contre les espèces sauvages est la quatrième activité commerciale illicite au monde après le trafic de drogue, la contrefaçon et la traite d'êtres humains. On estime qu'elle génère 8 à 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires chaque année. Le trafic d'espèces sauvages est l'une des activités criminelles organisées les plus lucratives ; elle menace même directement la sécurité de certaines parties du monde.

L'UE est non seulement une destination phare et une plaque tournante des produits illicites dérivés d'espèces sauvages, c'est aussi une région d'origine importante de ces produits. En réaction, l'UE a adopté un Plan d'action contre le trafic d'espèces sauvages en 2016

pour s'attaquer aux causes profondes du problème et identifier les mesures à prendre afin de combattre le trafic plus efficacement tout en soutenant les initiatives de lutte à l'échelle mondiale. Il s'agit notamment de mesures financières et diplomatiques, conjuguées au renforcement des moyens des unités spécialisées dans la cybercriminalité et à l'adaptation des législations nationales pour reconnaître la criminalité contre les espèces sauvages comme un crime grave.

Les députés européens doivent s'assurer que les engagements pris dans le Plan d'action de l'UE contre le trafic d'espèces sauvages se poursuivront après 2020, et que les États membres adopteront des plans nationaux correspondants.

COMMERCE DE L'IVOIRE

Les éléphants d'Afrique sont en grand danger : leurs effectifs se sont littéralement effondrés, principalement à cause du braconnage pour leur ivoire. Le braconnage des éléphants et le trafic d'ivoire ne cesseront pas tant que la vente d'ivoire restera légale dans de nombreux pays de l'UE, que ce soit dans les magasins, lors des ventes aux enchères, chez les antiquaires ou sur Internet. Il est prouvé que de l'ivoire illicite récent est vendu comme ivoire antique légal, ce qui constitue un « blanchiment d'ivoire » avec contrefaçon de permis. Des pays de l'UE servent également de pays de transit vers l'Asie pour la contrebande d'ivoire provenant d'éléphants braconnés en Afrique. Le document d'orientation publié en mai 2017 par la Commission européenne, recommandant aux États membres de cesser d'émettre des documents d'exportation ou de réexportation pour l'ivoire brut (défenses), était bienvenu, mais insuffisant pour lutter contre le commerce intérieur et international d'ivoire travaillé. L'UE dans son ensemble devrait montrer l'exemple et interdire totalement le commerce intérieur d'ivoire ainsi que les exportations.

Les députés européens doivent encourager la Commission européenne à adopter des mesures plus strictes pour interdire tout commerce extérieur et intérieur d'ivoire dans l'UE.





CYBERCRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES

Chaque année, les autorités européennes de la lutte contre la fraude saisissent des milliers de cargaisons contenant des millions de spécimens d'espèces sauvages protégées. Le tableau est encore plus sombre lorsqu'on s'intéresse à Internet, qui se distingue par son anonymat autant que par son absence de réglementation et de frontières : c'est devenu le plus grand marché de la planète, avec des possibilités infinies pour les activités criminelles. Afin de lutter contre la menace que représentent les trafiquants d'espèces sauvages en ligne, il est crucial que les secteurs public et privé s'unissent pour améliorer la coordination et la communication entre les gouvernements, les organisations intergouvernementales, les agences de lutte contre la fraude, les entreprises privées, les organisations non gouvernementales et le monde universitaire. Le Plan d'action contre la cybercriminalité mondiale réunit des acteurs clés de la lutte contre les trafiquants d'espèces sauvages en ligne : sa mise en œuvre est vitale pour vaincre ce réseau criminel.

Les députés européens doivent garantir la mise en œuvre du Plan d'action contre la cybercriminalité mondiale en Europe, en allouant suffisamment de ressources à la lutte contre la fraude pour démasquer et poursuivre les cybercriminels qui s'attaquent à la faune sauvage.

SAISIES D'ANIMAUX

Non seulement le trafic d'animaux sauvages pousse de nombreuses espèces au bord de l'extinction, mais il compromet le bien-être d'individus souvent transportés dans des conditions inhumaines pour satisfaire la demande en animaux vivants. Les autorités font face à divers défis lorsqu'elles confisquent des animaux vivants aux trafiquants.

L'UE et les États membres doivent s'assurer que des outils sont en place pour préserver le bien-être des animaux saisis, en garantissant des formations spécifiques sur la bonne manipulation des individus et en soutenant les structures pour la prise en charge temporaire, voire à long terme des animaux s'il est impossible de les remettre en liberté dans la nature.

Les députés européens doivent encourager les États membres à renforcer les moyens de lutte contre la fraude, à préserver le bien-être des animaux saisis, et à financer et adopter des protocoles de rapatriement pour rendre les animaux à leur milieu naturel lorsque c'est possible.



MEP FOR WILDLIFE

En tant que député(e) européen(ne) nouvellement élu(e), nous vous encourageons également à rejoindre le groupe d'intérêt transversal « MEPs for Wildlife » du Parlement européen, qui milite pour que l'UE intensifie la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

Crédit Photo : Première page : Perroquet gris du Gabon © Pond 5 / Panu Ruangjan, Requin Mako © M. Snyderman / Digital Stock / Corbis, Girafe © IFAW / Barbara Hollweg, Rhinocéros blanc © IFAW / Karel Prinsloo. Pages 2-3 : Douanes © IFAW / Alex Hofford, Eléphant © IFAW / Karel Prinsloo, Singe Magot © IFAW / Lois Lelanchon. Page 4 : Baleine à bosse © Vanessa Mignon

Design : AdGraphics Design Studio



IMPACT DE LA NAVIGATION

Les cétacés – baleines, dauphins et marsouins – sont confrontés à des problèmes de protection et de bien-être plus pressants et complexes que jamais. Des collisions avec les navires au bruit sous-marin (d'origine humaine), il faut s'attaquer d'urgence à ces menaces mortelles ou néfastes pour la capacité des animaux à survivre ou à se reproduire.

Malheureusement, les baleines qui ne meurent pas immédiatement lors des collisions souffrent d'horribles blessures et peuvent subir une longue et douloureuse agonie. Cependant, il existe des solutions : on peut notamment modifier les itinéraires de navigation et adopter des initiatives de réduction de la vitesse, ce qui diminue le niveau sonore sous-marin, les risques de collisions ainsi que les émissions de gaz à effet de serre – au profit des cétacés et de l'environnement dans son ensemble.

Les députés européens doivent encourager l'UE à traiter l'impact environnemental de la navigation – notamment les collisions de navires et de cétacés, les émissions de gaz à effet de serre et le bruit sous-marin – en appelant à réduire la vitesse des navires et en éloignant les voies maritimes des habitats cruciaux pour la faune.

PRISES ACCIDENTELLES

L'UE et les États membres sont soumis à une série d'obligations découlant de la législation internationale et des accords de protection des mammifères marins. L'UE a pris plusieurs initiatives visant à traiter le problème des prises accidentelles (la capture involontaire d'espèces marines non ciblées par les pêcheurs), mais celui-ci demeure une menace importante pour les cétacés dans les eaux européennes, puisque plusieurs milliers de mammifères marins sont touchés chaque année. Il faut d'urgence renforcer et harmoniser les solutions de lutte contre les prises accidentelles de cétacés, notamment en assurant une surveillance adéquate de ces prises et la collecte des données de pêche.

Les députés européens doivent s'assurer que la réduction des prises accidentelles de mammifères marins sera un objectif essentiel des nouvelles méthodes de gestion des pêches, et que la législation correspondante sera correctement élaborée et mise en œuvre.



Fondé en 1969, le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW) est une organisation mondiale à but non lucratif qui protège les animaux et les habitats qui sont les leurs. Avec des bureaux dans 15 pays et des projets dans plus de 40 pays, nous sauvons, réhabilitons et relâchons des animaux dans des environnements sûrs à travers le monde. En collaboration avec les gouvernements et les communautés locales, nos chargés de campagne expérimentés, nos experts juridiques et politiques et nos scientifiques de renommée internationale sont les premiers à proposer des solutions durables aux problèmes les plus pressants de bien-être animal et de conservation de la faune.

Pour plus d'informations

merci de contacter:

Eleonora Panella
epanella@ifaw.org
+32 (0)472 58 23 72